

N° 4

LAITRE INFOS

Bulletin municipal de Laitre-sous-Amance



Premier semestre 2022



En cette fin de 2ème année de mandat, c'est avec grand plaisir et fierté que je peux faire état de ce qui a déjà été réalisé et des nouveaux projets, petits ou plus gros, prévus ces prochaines années.

L'équipe municipale et moi-même restons attentifs à la qualité de vie dans le village, à la communication, à la sécurité de chacun, à la transition écologique et à l'aide sociale aux habitants.

Malgré tous les travaux accomplis l'an dernier, notamment dans l'aire de loisirs, le budget 2021 a été maîtrisé, notre volonté étant de maintenir des finances saines tout en restant très actifs.

Ces dernières semaines, les réunions se sont intensifiées autour du projet de réhabilitation des bâtiments communaux en 2023/2024. Une réunion publique vous sera proposée à l'automne 2022, pour vous présenter les divers scénarios d'aménagement et échanger avec vous, avant une prise de décision en Conseil Municipal.

Ce tout début d'année a malheureusement été marqué par plusieurs faits d'incivilité, voire délictueux, dans notre paisible village mais cela n'a pas trop entamé le moral et la volonté de l'équipe municipale qui œuvre au mieux pour le bien collectif.

Avec la levée des restrictions, les interactions sociales lors de divers événements reprennent enfin, que ce soit pour des animations du Foyer Rural (chasse aux œufs contée, challenge sportif, concert dans l'église...) ou lors de cérémonies diverses (3 mariages et 2 Pacs, accueil des nouveaux habitants, nombreuses locations de salle...).

Et bientôt la fête du village (6 août) où j'espère pouvoir vous y rencontrer nombreux.

Je vous souhaite un bel été et un 2ème semestre 2022 positif et plein de bonheur. N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors des permanences du samedi et/ou à donner ponctuellement un coup de main sur divers projets communaux.

Mickaël MEVELLEC, Maire de Laitre-sous-Amance

SOMMAIRE

Page 3 : Le village au quotidien

Page 4 : Ecologie -Embellissement

Page 5 : Urbanisme

Page 6 : Travaux à Venir

Page 7 : Travaux à venir et Patrimoine

Page 8 : Les Pros de la Commune

Page 9 : Services

Page 10: À Conserver

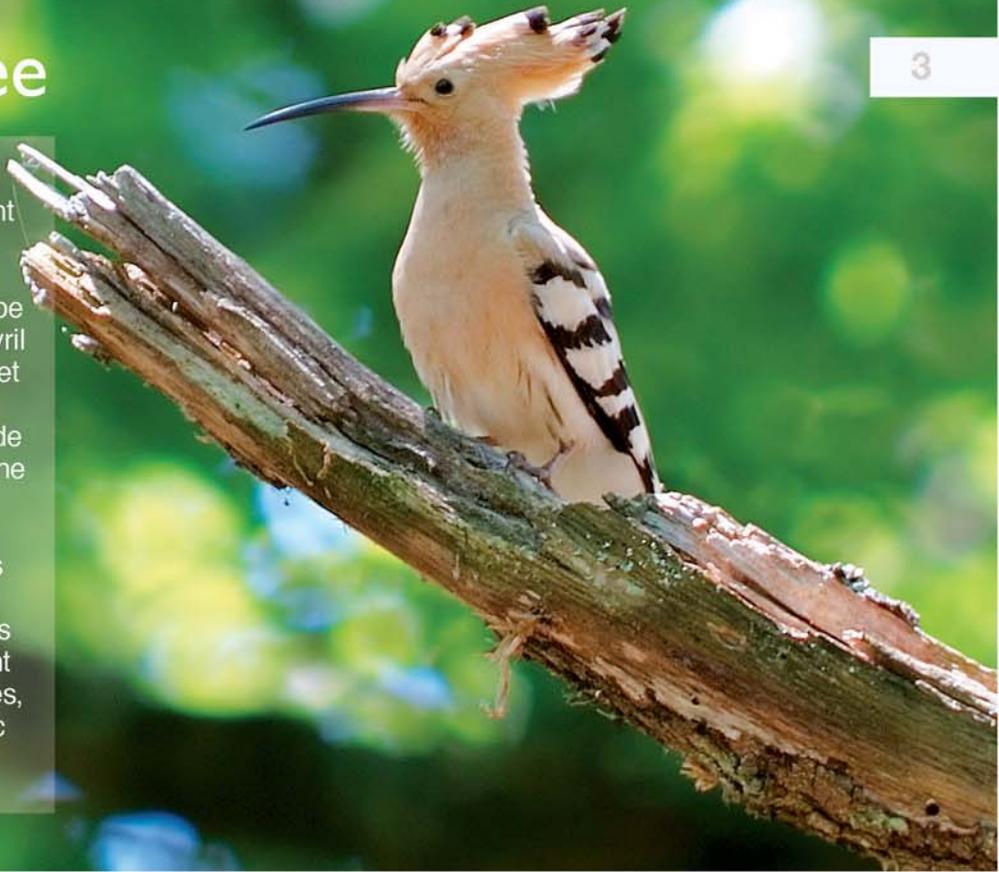
Page 11: Etat Civil - Civisme

Page 12: Pour Contacter la Mairie

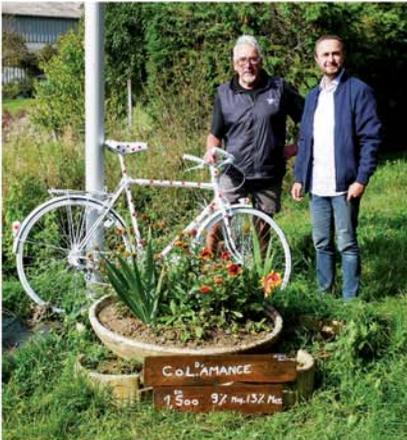


La Huppe fasciée

Notre couverture : (Upupa epops)
 Les anciens Égyptiens la nommaient « le purificateur d'Égypte ».
 Vous avez sans doute entendu le cri « oup-oup-oup » de cet oiseau à l'aube en mai-juin. Il revient d'Afrique dès avril pour se reproduire dans nos jardins et vieux vergers.
 Sa présence a été signalée au bout de la rue Charles De Gaulle, vers la Poterne et aux alentours du Mesnil...
 La huppe capture la grande majorité de ses proies au sol en fouillant dans l'herbe ou dans les interstices des écorces. Elle y trouve insectes, larves diverses et petits invertébrés colonisant les bouses et déjections de mammifères, qu'elle attrape grâce à son long bec recourbé.



Les vélos de Laitre sous Amance



Vous avez pu voir aux entrées de notre commune vers Dommartin et Laneuvelotte des vélos. Monsieur Molinari, passionné de cyclisme, permet ainsi aux nombreux sportifs qui viennent s'entraîner dans la côte d'Amance de connaître le dénivelé de la montée (9 à 13 %).

Concours Villes et Villages Fleuris



Pour valoriser notre village nous avons décidé de participer au concours Villes et Villages fleuris en 2023. Un jury passera évaluer la qualité de l'environnement dans notre village à travers sa propreté, son fleurissement, la mise en valeur de son patrimoine. Chacun peut apporter son petit plus en fleurissant devant chez lui.

Sondage Participatif : Nous avons besoin de vous! Notre placette au centre du village proche de l'ancienne Ecole recherche son nom. Proposez en un sur papier libre à remettre dans la boîte aux lettres de la mairie ou par vote électronique avant le 31/08/2022



RE-CONNECTONS LE VILLAGE À SA VOIE VERTE

Le "Lâtron" promeneur aura sûrement remarqué que le sentier qui relie le chemin du dessous de Laître à la voie verte a été entièrement réhabilité à la suite du bornage réalisé par un géomètre.

Outre le revêtement en concassé qui a été refait, une haie arbustive a été implantée sur plus de 300 mètres de long, l'emprise communale n'étant pas assez large pour permettre l'implantation d'arbres.

Une haie gourmande a été choisie pour les 60 premiers mètres (sur la partie haute), qui permettra d'ici peu aux promeneurs de glaner framboises, mûres, groseilles, cassis, ou autre petits fruits (8 variétés différentes sont présentes).

Elle est complétée sur la partie basse d'une haie champêtre composée d'une vingtaine d'espèces natives de la région (fusains, viornes, lanternes, cornouillers, sureaux, noisetiers, amélanchiers, ...).

Soyez vigilants, si certains de ces fruits sont également comestibles, ce n'est pas le cas de tous ! Des travaux complémentaires sont prévus pour rendre ce passage encore plus attractif (construction d'un petit pont, pose de bancs à proximité, panneau explicatif ...).

Cette plantation s'inscrit dans le cadre de la trame verte et bleue, dispositif qui a pour objectif de rétablir les connexions écologiques dans la vallée. Outre l'intérêt paysager de cette haie, qui souligne le chemin d'accès à la voie verte, la diversité des arbustes implantés va servir de support

à la biodiversité, tout en connectant les vergers des coteaux à la coulée verte des bords de l'Amezule. Son intérêt ne se limite pas à la diversité végétale, de part la fourniture de petits fruits, de fleurs mellifères, et d'abris, elle sera aussi utile à de nombreuses espèces animales (abeilles, oiseaux, etc ...).

L'intérêt de la haie ne s'arrête pas là, fournissant de l'ombrage aux passants, servant de brise vent pour les cultures voisines, limitant l'érosion des sols et permettant une meilleure rétention de l'eau. Cela explique pourquoi les services de l'Etat facilitent la mise en place de ces plantations. Plusieurs haies, accompagnées de création de mares, sont ainsi en cours d'installation sur notre commune, sur les exploitations de Rémy Simonin et Thomas Lejeune.

Propriétaires fonciers, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie si vous êtes intéressés !



AMENAGEMENT DU BELVEDERE

Ce joli point de vue sur notre campagne situé rue Thierry de Bar méritait des travaux. Une belle placette a été réalisée en avril 2022 par ETHIC Paysage. Les pavés recyclés accueilleront le banc au milieu des lavandes sous le nouvel arbre parasol. Une inauguration officielle aura lieu à la rentrée de septembre.



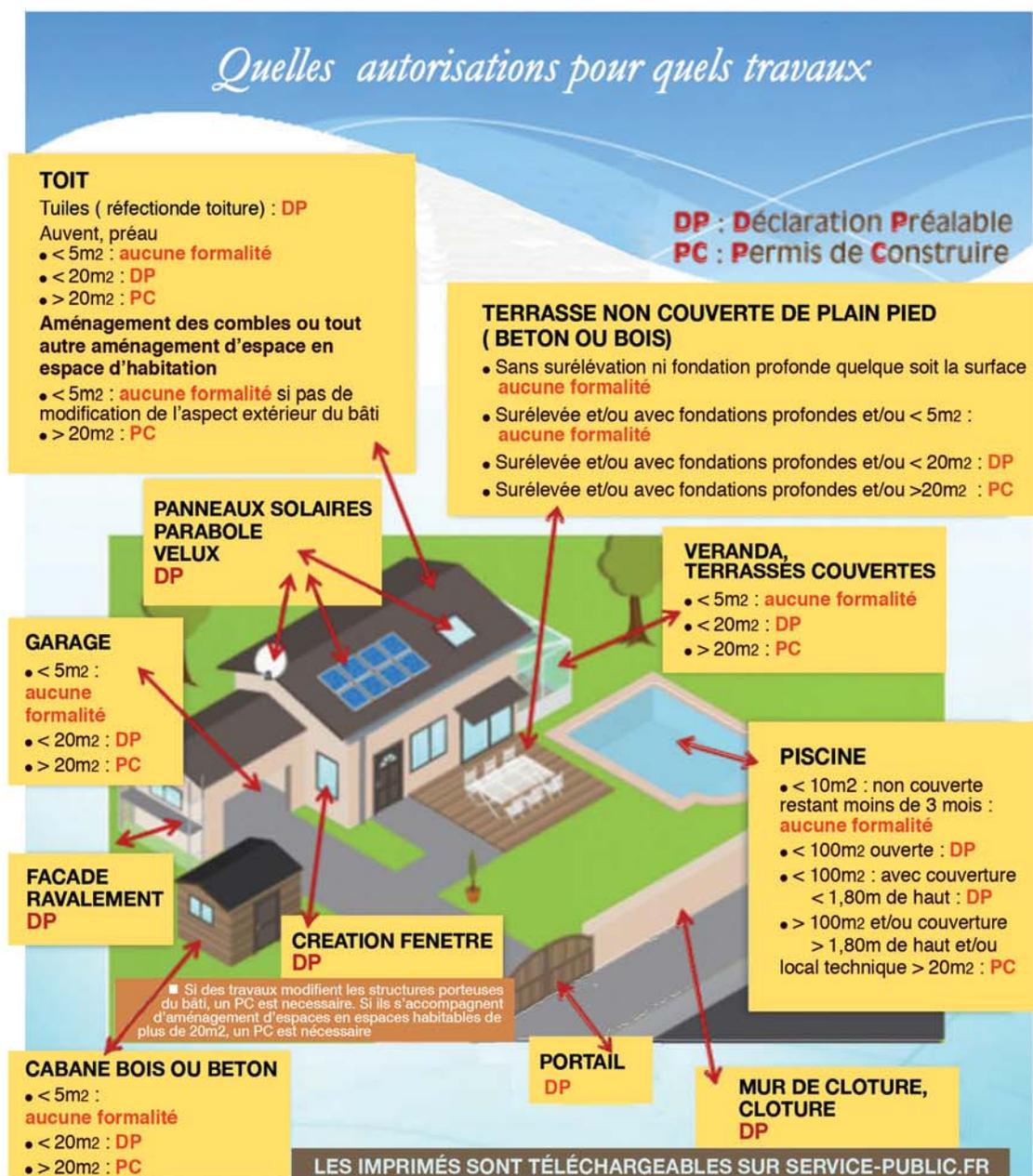
Des petits ou grands travaux prévus ! Que suis-je obligé de faire ?

Dès que vous modifiez l'aspect extérieur de votre habitation, ou que vous augmentez la superficie de plancher, **une déclaration préalable de travaux ou un permis de construire** sera exigé selon le cas, afin de respecter les règles d'urbanisme inscrites au PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui s'imposent à tous.

Notre village est également soumis de façon partielle à la **réglementation des ABF** (Architecte des Bâtiments de France) qui limite certains travaux afin de préserver l'environnement architectural lié à notre église classée.

Des travaux réalisés sans autorisation peuvent faire l'objet de sanctions dans les 10 ans suivant leur mise en place, pouvant aller jusqu'à la démolition, la mise en conformité, une amende jusqu'à 6000€ du m² (art L480 et L480-14 du code de l'urbanisme). Ne pas déclarer vos travaux peut aussi vous être préjudiciable en cas de revente de votre bien.

Pour plus de renseignements ou régulariser des travaux réalisés, rapprochez vous de la mairie. Le délai de réponse est de 2 mois maxi après dépôt de votre dossier pour examen auprès du service urbanisme. Toutes les infos sur France SERVICE ou le site de SERVICE-PUBLIC.FR.

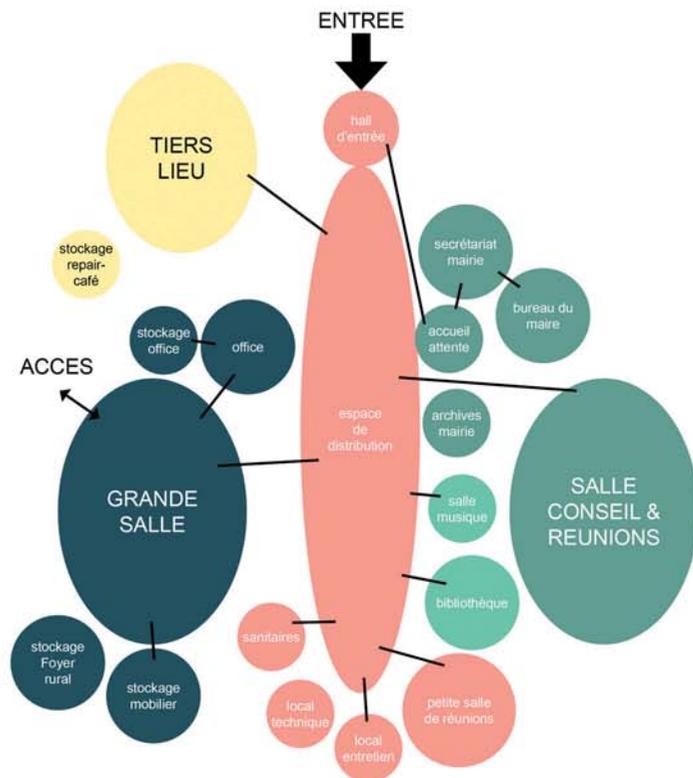


TRAVAUX A VENIR

Réorganisation et réhabilitation des bâtiments communaux

Avec le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement), la municipalité a engagé une réflexion en profondeur sur le devenir de l'ancienne école ainsi que l'optimisation des usages et des coûts des bâtiments communaux. Suite à la réunion publique de novembre 2021, un bilan des besoins nécessaires dans le cadre de la future « maison pour tous » a été réalisé. L'avenir de l'ancienne école se couple à la nécessité de rénovation énergétique des bâtiments de la mairie et de la salle communale, de leur mise aux normes, ainsi que de la rénovation acoustique de la salle des fêtes. Un cahier des charges détaillé a été réalisé et un appel d'offre est en cours de rédaction pour mandater auprès d'un architecte un diagnostic de faisabilité qui proposera plusieurs pistes de travaux chiffrés.

A l'issue de ces résultats, des choix d'aménagement devront être retenus à l'automne prochain, en concertation avec les habitants du village.



Sécurisation de la rue des trois évêchés

Une réflexion est en cours depuis l'an dernier entre la municipalité, les habitants, et la DITAM (Direction Technique des Aménagements du Territoire Val de Lorraine) afin de trouver des solutions pour ralentir la circulation dans la descente de la rue des trois évêchés. Un rétrécissement des voies au milieu de la descente et un plateau ralentisseur en bas de la descente avaient été préconisés.

Après avoir matérialisé l'implantation des infrastructures avec les services de la DITAM, il s'avère que le plateau ralentisseur serait positionné trop bas dans la descente du fait des contraintes de pente, le rendant moins efficace. De ce fait, il nous a été proposé de le remplacer par une chicane, mieux adaptée aux contraintes du terrain, et qui pourra être placée plus haut dans la pente. Les travaux sont prévus courant 2022.





TRAVAUX A VENIR ET PATRIMOINE

7

Tennis

Le syndicat Omnisport a voté le 21 Mars 2022 la remise en état du terrain de tennis situé rue St Laurent. Les travaux ont été annoncés pour le courant de cette année. Les utilisateurs de Laître et du secteur auront bientôt un terrain praticable.



Réfection de chaussée

La DITAM effectuera des travaux d'ensemble de réfection de chaussée rue Sophie de BAR d'ici fin juin 2022. Les riverains seront amenés à garer leurs véhicules en aval des travaux.



Notre Eglise

Une ingénieure de la Drac est venue constater le mauvais état du plancher de l'église. Elle semble également inquiète d'une fissure sur le fronton de l'église. Avant tout travaux, un architecte du patrimoine doit établir un diagnostic et estimer les coûts, les réparations seront donc reportées en 2023/2024.



Les cloches

Nommées Anne, Elizabeth et Françoise, un technicien est venu faire l'entretien des cloches de notre église et nous expliquer le fonctionnement du tableau qui les actionne. Le moteur en panne de l'une d'elles a été changé.



LES PROS DE LA COMMUNE

Les professionnels de notre village pour plus de proximité



ARTIS Toitures

Travaux de couverture tous matériaux, zinguerie, étanchéité, isolation, bardage, fenêtre de toit, terrasse bois.

35 rue Charles de Gaulle 54770 Laitre sous Amance
TEL 06 07 57 47 93 mail: contact@artistoiture.fr



ATELIER BOTTELIN

Ébéniste, création, restauration et pose sur mesure de menuiseries pour agencement intérieur et extérieur.

4 rue Thierry de Bar 54770 Laitre sous Amance
TEL 06 46 61 55 36 - Site www.atelier-bottelin.fr



AMBULANCES ACL

Société de transport ambulance, vsl, transports couchés ou assis toutes distances, nous faisons également des transports de convenance sous devis.

12 rue Thierry de Bar 54770 Laitre sous Amance
TEL: 03 83 22 38 66 - mail: aclambulance@orange.fr



DDC CORDIST

Interventions toutes hauteurs, sur corde ou au moyen de camion nacelle. Entretien des couvertures, installation de dispositif anti volatiles, protections collectives ou individuelles, accès toiture, élagage, nettoyage surface vitrées inaccessibles...

18 chemin des Bremoncourt 54770 Laitre sous Amance
TEL: 06 61 33 76 81 - mail: ddccordist@orange.fr - Site www.ddccordist.com



ETHIC PAYSAGE

Création et entretien d'espaces verts

13 Rue Charles de Gaulle 54770 Laitre sous Amance
TEL 06 61 04 87 99.



MERLIN Fabrice

Plaquiste

2 Place Coty 54770 Laitre sous Amance
TEL 06 01 36 46 87 - mail: merlinfabriceplaterie@hotmail.fr



WELTZER Stéphan

Tout type de rénovations, sol et murs

8 chemin derriere le four 54770 Laitre sous Amance
TEL 03 83 19 70 85 - mail: innovation54@gmail.com



LA FIBRE CHEZ VOUS

Le réseau fibre optique a été déployé par la région Grand Est et confié à la société Losange. La commercialisation est ouverte aux opérateurs depuis le 23 mai 2022.

Vous pouvez choisir librement l'opérateur qui raccordera sans frais votre habitation au réseau, en passant la fibre en parallèle de votre fil de téléphone pour les habitations construites avant 2016. Par contre, si la gaine technique est enfouie, inaccessible, obturée, il vous faudra prévoir les travaux à vos frais. Pour les maisons construites après 2016, le raccord a normalement été prévu par obligation au permis de construire (article R-113-4 code de la construction). Si nécessaire, les travaux d'élagage sur votre propriété seront réalisés par vos soins.

Il est important de savoir qu'aucune obligation de passer à la fibre ne s'impose à vous.

Soyez vigilants, le démarchage commercial peut parfois véhiculer de fausses informations.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour plus de renseignements, ou consultez le site

www.losange-fibre.fr

ECO ENERGIE

Dans ces moments de hausse des prix de l'énergie, nous nous devons de faire le point sur les modifications débutées en 2019, accentuées en 2020 et 2021 sur les éclairages de rues par des dispositifs professionnels sécurisés. En effet, les lampadaires en place étaient énergivores. La commune était dotée de 66 points lumineux pour une consommation de 13 kw/h. Ils sont désormais au nombre de 86, permettant un meilleur éclairage de la commune, avec une consommation réduite à 3,5 kw/h. Une économie durable de 75% est donc réalisée sur nos factures.

Par ailleurs la commune était équipée de 3 compteurs EDF avec 3 abonnements distincts. Le choix a été de supprimer 2 compteurs et de rassembler la gestion électrique sur un seul point en mairie. La réduction de coût d'abonnement est à hauteur de 66%.

Info COMCOM

Aide aux réfugiés Ukrainiens

La com'com a sollicité l'aide de tous les villages, nous nous sommes associés à cette action et tenons à vous remercier pour les dons réunis à cette occasion.

Un récupérateur d'eau de pluie à prix réduit, c'est un bon moyen de ne pas utiliser l'eau potable pour l'arrosage du jardin ou du potager.

Une initiative de la com'com, retrouvez les modalités d'acquisition sur le site internet ou par téléphone.

**RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE ?
UNE SUPER IDÉE !**

LE CONTRAT DE TERRITOIRE EAUX ET CLIMAT

FOURNITURE DE RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE À PRIX RÉDUIT

2 TAILLES AU CHOIX

www.comcom-jgc.fr / 03 85 31 74 37

URGENCES : CMSI, Centre Médical de Soins Immédiats du Grand Nancy

Pôle Médical Pasteur Kléber :

42 rue du 8 mai 1945, 54270 Essey les Nancy
Téléphone : **03 83 18 83 67**

Votre CMSI est le relais entre la médecine de ville et les urgences hospitalières. Si votre situation médicale requiert un avis ou un geste technique urgent et que votre médecin traitant n'est pas disponible, le CMSI peut vous apporter une réponse appropriée.

Nos médecins et infirmiers urgentistes vous soignent grâce à un plateau technique complet permettant des accès privilégiés en radiologie et biologie.

<https://www.cmsi54.com/>

ECOLE

Ecole primaire du Pain de Sucre :

16 chemin de Cossons, 54770 Agincourt
Téléphone : **03 83 20 07 81**

<https://annuaire-education.fr/etablissement/agincourt/ecole-primaire-du-pain-de-sucre/0540147S.html>

TRANSPORTS

Réseau Fluo : pour les lignes régulières sur le Grand Est :

<https://www.fluo.eu/fr/part6/lignes-regulieres/1008>

Tedi Bus : arrêt de bus jusqu'au Tram Essey Mouzimpré (tous les jours), ou zone de la Porte Verte (jeudi matin) réserver son billet au **03 57 54 11 11**, la veille jusqu'à 16h
Tarif unique : 1 aller simple 2€ / 1 aller-retour 3€

<https://www.comcom-sgc.fr/vivre/mobilite/tedibus>

DÉCHETS

Déchetterie : Essey les Nancy ouvert 7j/7 sauf 01/01 et 25/12.

carte d'accès obligatoire auprès du Gd Nancy
route d'Agincourt (D913) - Horaires : 9h - 11h 45 / 13h - 18h30
Horaires d'hiver du 01/11 au 01/03 : fermeture à 17h30

https://mhdd.grandnancy.eu/developpement_durable/dechetteries/essey-les-nancy

Levée des bacs d'ordures ménagères : le camion passe les LUNDI tous les 15 jours selon le calendrier fourni par la Com Com. Pour les emballages, les papiers et le verre, il y a un point de tri sélectif à la sortie du village vers la déchetterie verte. Nous vous demandons de garder ce lieu propre.

<https://www.comcom-sgc.fr/vivre/dechets/mon-jour-de-collecte/#commune>

LA POSTE

La Poste Agence Communale :

6 Rue de l'Armée Patton , 54770 Bouxières aux Chênes
Horaires : 9h-11h30 du lundi au vendredi et samedi 9h-12h
Téléphone : **03 83 17 43 15**

<https://www.horaireslaposte.com/la-poste-bouxieres-aux-chenes-9124.htm>

AIDE A LA PERSONNE

Association **ADMR** du Pain de Sucre : des bénévoles pour des services d'aide à la personne.

47 rue Saint Barthélémy, 54280 Champenoux
Téléphone : **03 83 35 31 92**

<https://www.admr54.fr/>

BIBLIOTHÈQUE

Un grand choix de livres renouvelés régulièrement

Mairie de Laitre, à l'étage

Horaires : le mercredi de 17h30 à 18h30. Fermée pendant les vacances scolaires.
le samedi de 17h à 18h30. Ouverte pendant les vacances scolaires.



ETAT CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue à :

Eloi CUCHET né le 09/12/2021 - Louise BALLEET née le 16/03/2022

Ils se sont unis :

Mariage de David VINCENT et Aurore ESCALIER le 12/02/2022

Mariage de Benjamin GUASP ROCA et Karine MICHAUT le 21/05/2022

M. Jérôme LAGRUE et Mme Amélie MARCHA PACS le 26/04/2022



GUILLAUME PETITDEMANGE NOUS A REJOINT



Âgé de 42 ans, il bénéficie d'une belle expérience professionnelle, il est autonome et polyvalent dans l'exercice de ses fonctions. Guillaume sera présent 30 heures par semaine annualisées pour rendre notre commune plus belle et plus agréable à vivre.

BIENVENUE
CHEZ VOUS

ACTION SOCIALE

Pour **le repas des anciens**, nous avons repris la formule qui a fait le succès de l'année passée : après une rencontre avec les personnes concernées, nous avons commandé chez le traiteur **Mirabel Fig** les plats de leur choix.

Une sortie à l'automne est envisagée, dont les modalités seront fixées ultérieurement.

Les jeunes ne sont pas oubliés, nous mettons en place une aide pour les familles qui le souhaitent afin que tous les enfants puissent partir en vacances. Veuillez contacter la mairie pour plus de renseignements.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

C'est avec beaucoup de plaisir que M. le maire, Mme Legat, Mr Fiorletta ont reçu, Mme Pyryl, Jennifer, Mr Deveney Mickaël, ainsi que Mr Timothée Gury.

Après avoir décrit le fonctionnement participatif du village, et présenté les différentes associations, des produits des artisans ou entreprises de Laître à savoir : « Ferme du Mesnil », « les Poulets du Jard », « Picorette » et du miel de l'apiculteur Vincent David leur ont été offerts.

INCIVILITES - DEGRADATIONS

Notre village habituellement paisible a connu entre décembre et mars de nombreux faits d'incivilité, ou de délits, contre les biens communaux : dégradation de la serrure du local technique, arrachage d'un arbre et de plusieurs végétaux, dégradation d'un panneau routier, destruction volontaire d'une jardinière, dégradation du véhicule d'un conseiller municipal. Une plainte a été déposée à la gendarmerie qui enquête. Pour le respect de notre cadre de vie, merci de votre vigilance en nous signalant les dépôts sauvages aux points tri ou autres méfaits via l'application panneau pocket ou sur le site internet de la commune.



MAIRIE

Pour contacter la Mairie

Adresse postale : 1 rue Sophie de Bar - 54770 Laître Sous Amance

Téléphone : 03 83 31 12 47

Adresse mail : laître-ss-amance.mairie@wanadoo.fr

*Ouverture au Public le mardi et le Jeudi de 16H30 À 18H30
et le samedi matin de 10H à 12H (présence des élu.es)*

Un cahier de doléances est à votre disposition en mairie.

RESTEZ INFORMES !

LES NOUVEAUX MOYENS DE COMMUNICATION DE NOTRE VILLAGE :



site internet de la mairie :

<http://mairielaitresousamance.fr>

Pour faciliter vos recherches d'informations sur les services communaux, démarches administratives, ...



Facebook

<https://www.facebook.com/laitresous.amance.3>

Pour les actualités sur les événements au fil de l'eau.



Panneau Pocket

Permet de recevoir sur votre smartphone des SMS d'alertes, d'urgences, d'informations importantes de la mairie. La réactivité en toute simplicité. Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application, choisir la ou les communes qui vous intéressent. A vos téléphones!